

La Lettre du Coopérateur



#NUMÉRO 104 • FÉVRIER 2026

VOTRE AVIS COMPTE !



EN CE MOMENT

VOTRE AVIS COMPTE !

Prenez quelques minutes pour répondre à l'enquête coopérateurs et contribuer à faire évoluer votre coopérative.

<https://bit.ly/EnqueteCoop8>



Les Offres Coopérateurs

OFFRE COOPÉRATEURS

10%
de remise
différée*

Sur présentation de
la carte coopérateur



La coopérative qui appartient à ses clients



Du 02 au 08 février
sur tout le rayon boulangerie,
pâtisseries et viennoiseries



Du 09 au 15 février
sur tout le rayon Fromage
à la coupe et libre-service



Du 23 février
au 1^{er} mars
sur tout le rayon
Sucre, farine et
aide à la pâtisserie



Du 16 au 22 février
sur l'ensemble des
rayons Laits et œufs

Vous n'êtes pas coopérateur ?

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin ou sur www.coop-atlantique.fr

*Remise créditée sur le compte coopérateur. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé - www.mangerbouger.fr - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

> Dans nos
Hyper U, Super U,
U express et Utile



**Et toujours,
dans vos magasins de
proximité Coop :**

2%
de remise différée
sur TOUS VOS
ACHATS



Le Conseil de Surveillance : des coopérateurs élus pour représenter les sociétaires

Le Conseil de Surveillance : un rôle clé au service des coopérateurs.

Le Conseil de Surveillance joue un rôle essentiel dans la vie de Coop Atlantique. Il est composé de **9 à 18 coopérateurs**, détenteurs d'au moins 10 parts sociales, élus pour **3 ans** par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il comprend également un représentant de **Coopérative U**, deux représentants des **salariés** et un représentant du **Comité Social et Économique Central (CSEC)**.

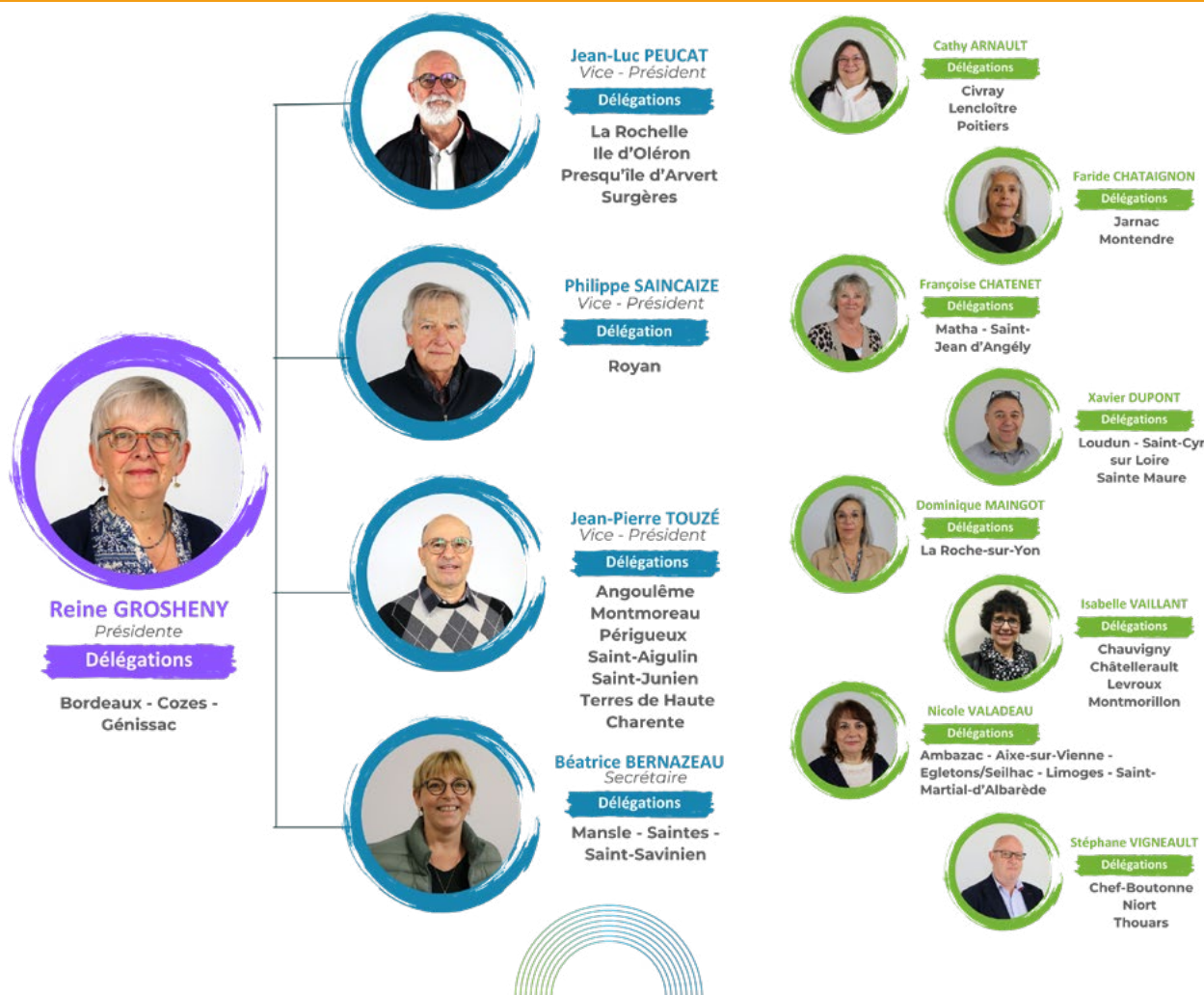
Parmi ses membres, le Conseil de Surveillance élit **un bureau** composé d'un-e Président-e, de trois Vice-Président-e-s et d'un-e Secrétaire. Ce bureau assure **le lien régulier** entre le Conseil de Surveillance et le Directoire.

Le Conseil de Surveillance se réunit en moyenne **six fois par an**. Il suit attentivement les orientations, les objectifs et les résultats de la coopérative, à partir des éléments présentés par le Directoire, afin de pouvoir donner des avis éclairés et jouer pleinement son rôle de contrôle.

Pour approfondir certains sujets, des **commissions** sont mises en place. Elles permettent au Conseil de Surveillance de mieux comprendre les activités de la coopérative et d'en assurer un suivi plus précis.

Enfin, chaque membre du Conseil de Surveillance est **réfèrent d'une délégation de magasins**. Ce rôle de proximité est essentiel : il permet d'être à l'écoute des délégués locaux, de favoriser les échanges sur le terrain et de renforcer le lien entre les magasins, les bénévoles et la gouvernance de la coopérative.

Le schéma ci-dessous présente la composition du Conseil de Surveillance et l'organisation de ses délégations.



Une année pour faire vivre la coopération

Une année pour célébrer la coopération... et la faire vivre !

L'Année internationale des coopératives a permis de rappeler qu'un autre modèle économique existe, fondé sur l'humain, la solidarité et l'engagement collectif. Un modèle que Coop Atlantique fait vivre chaque jour, au plus près de ses coopérateurs et de ses territoires.

L'accueil de la **Flamme coopérative lors de notre Assemblée Générale 2025** a marqué un temps fort de cette année internationale, symbole de l'engagement de Coop Atlantique au sein du mouvement coopératif.

Puis tout au long de l'année, les **magasins U de Coop Atlantique** se sont mobilisés pour **rendre la coopération visible** et concrète à travers des **animations, des temps d'échange** conviviaux et des **actions de sensibilisation** au modèle coopératif. Ces initiatives ont renforcé la proximité avec les coopérateurs et les clients, tout en mettant en lumière **la singularité de nos magasins**. Plusieurs points de vente ont également **accueilli d'autres coopératives**, comme Océalia, Eau 17 ou encore la Coopérative Carbone.

Ces actions s'inscrivent dans une dynamique qui se prolongera jusqu'à la clôture de l'Année internationale des coopératives, organisée le 3 février 2026 au Conseil économique, social et environnemental à Paris. À cette occasion, **Reine Grosheny, Présidente du Conseil de Surveillance**, représentera Coop Atlantique, témoignant du rôle actif de la coopérative au sein du mouvement coopératif et de sa volonté de continuer à faire vivre ce modèle dans la durée.

Du local au national, cette année aura montré que la coopération est un modèle vivant, porté chaque jour sur le terrain.



ANIMATIONS • OFFRES • NOUVEAUTÉS • TRAVAUX • RÉSEAU

Les Actus de vos magasins

coop
épicer autrement

Le réseau Coop toujours en mouvement

En février, un nouveau magasin fait son arrivée dans le parc de magasins de l'enseigne de proximité Coop à Loudun (86) !

Le magasin fait déjà partie du réseau Coop Atlantique puisqu'il était géré jusque-là sous enseigne Utile, en mode intégré.

À partir du 4 février, il sera dorénavant exploité en location-gérance par deux commerçants arrivant d'une enseigne concurrente : **Pape THIAM et Pape Abdoulaye NDIAYE**. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le réseau.

Allez vite (re)découvrir ce magasin !



Quoi de neuf ?

L'Houmeau (17) : réouverture du magasin avec Aurélie ALONSO et Cédric HUCHER aux manettes depuis le 23 janvier 2026.

Peujard (33) : réouverture du point de vente avec David RETAUD à compter du 5 février 2026.





Ayons les bons réflexes face aux changements climatiques

En France, le risque d'inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones. 1 Français sur 4 est concerné par le risque inondation.

Adoptez les bons comportements en cas de pluies intenses ou d'inondations soudaines

- **RESTER ABRITÉ** : Je reporte tous mes déplacements à pied ou en voiture. Je reste ou je rentre dans un bâtiment.
- **ÉVITER DE SE DÉPLACER** : Je laisse mes enfants en sécurité à l'école.
- **SE RÉFUGIER À L'ÉTAGE** : Je me réfugie en hauteur à l'étage, dans un grenier sur le toit.
- **COUPER LES RÉSEAUX** : Je coupe, si possible et sans me mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.
- **ÉVITER LA VOITURE** : Je ne prends pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.
- **S'ÉLOIGNER DES COURS D'EAU** : Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.
- **RESTER INFORMÉ** : Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et de ma mairie.
- **ÊTRE SOLIDAIRE** : Je me soucie des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.



Soyons acteur de notre sécurité

Chaque citoyen peut être acteur de sa propre sécurité et de la sécurité collective. La prévention passe ainsi par l'information de tous et par l'adoption de bons réflexes tout au long de l'année.

Pour en savoir plus: www.actionconso.com

Restons en contact ! >  Action Conso www.actionconso.com

LES BONS PLANS & LES BONNES AFFAIRES • LES PROMOS • LES PARTENAIRES

Les Avantages coopérateurs

En février, Plateau d'Auguste fête les amoureux !

Samedi 14 février, nos restaurants Plateau d'Auguste proposent une soirée romantique à tous les amoureux de bonne cuisine !

À Saintes, Boulazac ou La Roche-sur-Yon, notez la date : vos restaurants vous ont concocté un menu spécial à 22,90€ pour ravir vos papilles. **Pensez à réserver !**



La coopérative qui appartient à ses clients



www.coop-atlantique.fr



Pour suivre toute l'actu et ne rien manquer, envoyez-nous votre mail sur vi Coop@coop-atlantique.fr

